

Les inscriptions phénico-grecques et le bilinguisme des Phéniciens

Madame Françoise Briquel-Chatonnet

Citer ce document / Cite this document :

Briquel-Chatonnet Françoise. Les inscriptions phénico-grecques et le bilinguisme des Phéniciens . In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 156e année, N. 1, 2012. pp. 619-638;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.2012.93458>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2012_num_156_1_93458

Fichier pdf généré le 18/03/2019

COMMUNICATION

LES INSCRIPTIONS PHÉNICO-GRECQUES
ET LE BILINGUISME DES PHÉNICIENS,
PAR M^{me} FRANÇOISE BRIQUEL CHATONNET

Le phénomène du bilinguisme, et notamment pour l'Antiquité celui des inscriptions bilingues, a été l'objet de nombreuses études depuis quelques années¹ et les facteurs d'explication avancés ne se résument plus à un aspect pratique, lié au basculement d'une langue à une autre, ou à l'utilité d'une version à destination d'une population qui ne maîtriserait pas une langue. Le statut des langues et les aspects sociaux, identitaires et symboliques sous-jacents, ont été bien mis en lumière dans le souci d'inscrire un texte en plusieurs versions. Il en ressort aussi que celles-ci ne sont pas toujours équivalentes, car elles ne s'adressent pas au même public et qu'il y a toujours une langue de base, dans laquelle le texte a été pensé et élaboré, avant d'être traduit. Pour l'étude de tous ces phénomènes, les inscriptions phénico-grecques sont un beau champ d'observation. Si elles ne sont pas très nombreuses et sont pour certaines très lacunaires, si leur texte est généralement très court et formalisé, elles forment un petit corpus varié et présentent de multiples facettes du phénomène.

On les trouve principalement à Chypre et dans le monde grec, surtout en Attique (Athènes et Le Pirée), mais aussi à Délos, Cos et Rhodes, ce qui n'est guère étonnant, ainsi qu'à Démétrias de Thessalie, ce qui est peut-être plus curieux. L'une pourtant provient de Méditerranée occidentale (Malte), et on doit l'inclure dans ce corpus des bilingues des Phéniciens d'Orient, car elle est due à l'initiative de deux Tyriens. Une seule a été trouvée en Phénicie propre, ce qui est en soi curieux : il s'agit de la bilingue d'Arados, qui présente, nous le verrons, un caractère totalement original par rapport au reste du corpus.

1. Sur le phénomène au Proche-Orient, voir le recueil *Mosaïque de langues, mosaïque culturelle. Le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien*, Fr. Briquel Chatonnet (éd.), (Antiquités sémitiques I), Paris, 1996.

Ces inscriptions s'étendent sur près de quatre siècles, du début du IV^e siècle, jusqu'au début de l'époque romaine. La plus ancienne qui porte une date, trouvée à Idalion à Chypre, est datée de l'an 4 du règne de Milkyaton sur Kition et Idalion, donc de 389 avant J.-C.² et deux autres, de Tamassos, remontent à la fin du long règne du même roi Milkyaton³. Dans ces trois inscriptions, la version grecque est en écriture chypriote syllabique. Ce sont trois dédicaces à Rashap – Apollon dans la version grecque – qui font en ce moment l'objet d'une étude approfondie de Jimmy Daccaché⁴. Elles forment un ensemble spécifique lié à la situation et à l'histoire de Chypre, partagée entre monde grec et monde oriental, et je ne m'y attarderai pas ici.

En dehors de Chypre et en alphabet grec, certaines stèles funéraires d'Athènes ou du Pirée ont été datées, pour les plus anciennes, également du début du IV^e siècle, sur critères stylistiques⁵ ou paléographes car elles ne comprennent pas de formule de datation : ce sont celle d'Abdeshmun, fils de Šillem⁶, qui était probablement une bilingue puisqu'il semble rester la lettre Ξ provenant d'une épigraphe en grec, et celles d'Irène de Byzance⁷ et d'Antipatros d'Ascalon⁸. Elles montrent la présence régulière de Phéniciens à Athènes dès avant la conquête du Proche-Orient par Alexandre. Les suivantes sont datées du tout début de l'époque hellénistique : l'inscription de Cos émane du fils du roi Abdalonymos, roi des Sidoniens, qui avait été mis sur le trône par Alexandre⁹. Elle a été datée par les éditeurs

2. Inscription trouvée dans le temple d'Apollon et gravée sur une base de statuette en marbre blanc. CIS I.89 = H. Donner et W. Röllig, *Kanaanäische und aramäische Inschriften*³ (KAI), Wiesbaden, 1971-1976, n° 39. O. Masson, *Les Inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté*, Paris, 1961, n° 220, p. 246-248.

3. Inscriptions trouvées dans le sanctuaire d'Apollon à Phrangissa : O. Masson, *op. cit.*, n° 215-216. Pour le texte phénicien, voir RÉS 1212 et 1213. La première est reprise dans KAI 41.

4. Thèse de doctorat en cours d'achèvement « Le dieu Rashap dans le monde ouest sémitique : Étude d'une figure divine, de ses interprétations et de la diffusion de son culte au Proche-Orient et en Égypte (III^e-I^{er} millénaires avant J.-C.) », Université Paris-Sorbonne.

5. M. Xagorari-Gleißner, « Attische bilingue Grabreliefs des 4. Jhs. V. Chr. », *Archäologischer Anzeiger*, 2009/2, p. 113-127.

6. CIS I.121.

7. CIS I.120. Malgré le nom et l'origine de la défunte, son épitaphe est inscrite en phénicien et en grec. Peut-être est-ce lié à l'origine de son époux mais celui-ci n'est pas mentionné.

8. CIS I.115. C. Bonnet, « Antipatros l'Ascalonite dévoré par un lion : Commentaire de CIS I, 115 », *Semitica* 38, 1990, *Hommages à Maurice Szyner* t. I, p. 39-47, pl. IV-VI.

9. Ch. Kantzia, « ...ΤΙΜΟΣ ΑΒΔΑΛΩΝΥΜΟΥ ΣΙΔΩΝΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ » et M. Szyner, « La partie phénicienne de l'inscription bilingue gréco-phénicienne de Cos », *Archaiologikon Deltion* 35, 1980 [1986], respectivement p. 1-15 et 16-30. M. Szyner, « Retour à Cos. Nouvel examen de la partie phénicienne de la bilingue gréco-phénicienne », *Semitica* 49, 1999, p. 103-116. Sur cette inscription, voir aussi E. Lipiński, *Itineraria Phoenicia*, (Studia Phoenicia XVIII, Orientalia Lovaniensia Analecta 227), Leuven-Paris-Dudley, 2004, p. 149-155 et P. Xella, « Tra Cartagine e Cos (Materiali per il lessico fenicio V) », *Semitica & Classica* 3, 2010, p. 85-89.

du dernier quart du IV^e siècle mais il est difficile de la situer par rapport à l'inscription honorifique des Sidoniens du Pirée, que M.-F. Baslez et moi-même avons pu dater de 320-319 avant J.-C.¹⁰ C'est probablement de la même période qu'il faut dater l'inscription bilingue de Larnaca-tis-Lapithou¹¹, à Chypre, qui mentionne un roi Ptolémée et a pu être gravée peu après la victoire de Ptolémée I^{er} à Chypre en 312. De toute façon, elles sont presque contemporaines. Une inscription de Délos, très mutilée, est sans doute aussi du IV^e siècle¹². À l'autre bout de l'arc chronologique, la plus récente inscription de ce corpus de bilingues est celle d'Arados, qui est datée de l'an 235 : la date est probablement calculée en se référant à l'ère d'Arados, ce qui correspond à 25 avant notre ère, au début donc du principat d'Auguste.

La première question qui se pose est celle de la définition d'une bilingue. Je retiendrai l'idée qu'il s'agit d'inscriptions donnant dans les deux langues, à des degrés divers il est vrai, le même contenu informatif. On peut donc exclure de ce petit corpus une inscription de Délos, que j'avais eu l'occasion d'étudier avec Marie-Françoise Baslez¹³ : il faut plutôt la considérer comme une inscription en deux langues. Les deux premières lignes donnent la date en grec, et selon le système en usage à Délos au II^e siècle, par le prêtre éponyme. Les deux autres contiennent une dédicace, faite par un Phénicien de passage dans ce sanctuaire délien. Elle est dans une graphie maladroite qui contraste avec la belle mise en page ou « mise en pierre » de la partie grecque. Il est possible que le dédicant ait acquis une pierre auprès d'un graveur qui préparait à l'avance les ex-voto pour d'éventuels acheteurs, en inscrivant la date, et qu'il ait ajouté lui-même ou fait ajouter par un artisan à partir d'un modèle que celui-ci ne comprenait pas, la mention de son acte pieux. Il s'agit là de deux textes différents. Les langues se succèdent, mais ne se répètent pas.

10. M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, « Un exemple d'intégration phénicienne au monde grec : les Sidoniens au Pirée à la fin du IV^e siècle », *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, volume 1, Rome, 1991, p. 229-240.

11. Texte grec Le Bas-Waddington 1870, n° 2778. Texte phénicien : CIS I.95. KAI 42. Gravée dans le rocher au bord de la route menant à travers la montagne depuis Lapéthos au bord de la mer jusqu'au village de Larnaca-tis-Lapithou, elle commémore la consécration d'un autel.

12. CIS I. 114. A. Plassart, *Inscriptions de Délos* (n°s 1-88), Paris, 1950, n° 50. E. Lipiński, *Itineraria Phoenicia* (cit. n. 9), p. 66.

13. R. Dussaud, « Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine », *Syria* 6, 1925, p. 269-273, pl. XXXIII-XXXIV. M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, « L'inscription gréco-phénicienne de l'Asklépieion de Délos », *Semitica* 38, 1990, *Hommages à Maurice Sznycer* t. I, 27-37, pl. III.

Laissant provisoirement de côté l'inscription d'Arados qui présente des traits singuliers, je voudrais souligner quelques caractéristiques communes des bilingues du monde grec et plus généralement méditerranéen.

D'abord, leur présentation donne presque systématiquement la priorité au texte phénicien, placé au-dessus et suivi du grec¹⁴. Ensuite, le texte phénicien contient régulièrement plus d'information que le texte grec. Cela peut être modeste : la stèle funéraire trouvée à Athènes près de l'Académie¹⁵ et qui est probablement elle aussi de la fin du IV^e siècle, précise la généalogie du défunt, absente dans le texte grec :

Inscription phénicienne

LBNḤDŠ BN ʾBDMLQRT
BN ʾBDŠMŠ BN TGNŠ ʾŠ KTY

À Benḥudeš, fils de ʾAbdmilqart
fils de ʾAbdšamaš, fils de TGNŠ¹⁶,
Kitien.

Inscription grecque

NOYMENIOS
KITIEY[Σ]

Noumenios
Kitien

Il est possible que l'auteur de ce texte n'ait pas jugé utile de préciser les détails sur une famille de Kitien, qui ne pouvaient intéresser que d'autres voyageurs de même origine. Mais le plus probable est que celui qui a fait ce monument à la mémoire de Benḥudeš a composé l'épithète grecque en suivant les codes locaux. De façon plus générale, les Phéniciens qui donnaient souvent dans leurs inscriptions des généalogies sur plusieurs générations¹⁷, se

14. Ce n'est pourtant pas le cas dans les trois inscriptions bilingues de Rhodes : P.M. Fraser, « Greek-Phoenician Bilingual Inscriptions from Rhodes », *Annual of the British School at Athens* 65, 1970, p. 31-36, pl. 12. Sur ces inscriptions, voir également W. Röllig, « Alte und neue phönizische Inschriften aus dem ägäischen Raum », dans *Neue Ephemeris für Semitische Epigraphik* I, R. Degen, W. W. Müller et W. Röllig (éd.), Wiesbaden, 1972, p. 1-8 ; F. Vattioni, « I Fenici in Tessalia », *AION* 42, 1982, p. 71-81 ; M.-G. Amadasi-Guzzo, « Notes sur quelques inscriptions phéniciennes provenant de l'Égée », dans *De Carthage à l'Arabie Heureuse*, Fr. Briquel Chatonnet, C. Fauveaud et I. Gajda (éd.), Paris, 2013, p. 163-176. Pour la seconde, aussi KAI 44.

15. CIS I.117. E. Gubel et al., *Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Art phénicien. La sculpture de tradition phénicienne*, Paris/Ghent, Réunion des Musées nationaux/Snoeck 2002, (cité *Cat. Louvre*), n° 177, p. 157.

16. Ce nom, qui n'est pas phénicien, n'est attesté ailleurs que dans la première bilingue de Rhodes dans le texte phénicien : ʾḤrakleīdēs Kitteūs / L'BDMQRT BN ʾBDSSM BN TGNŠ (P.M. Fraser, « Greek-Phoenician Bilingual Inscriptions from Rhodes », *Annual of the British School at Athens* 65, 31-32, pl. 12). Comme les deux personnages sont de Kitien, on peut se demander s'ils ne descendent pas du même ancêtre qui aurait pu venir d'Anatolie. Voir la tentative de reconstruction généalogique proposée par M.-G. Amadasi-Guzzo, art. cité *supra* n. 14.

17. Voir par exemple les généalogies dans des inscriptions puniques de Carthage pour remonter à un ancêtre venu de Tyr : P. Bordreuil et A. Ferjaoui, « À propos des 'Fils de Tyr' et des 'Fils de Carthage' », dans *Carthago*, E. Lipiński (éd.), (Studia Phoenicia 6, Orientalia Lovaniensia Analecta 26), Leuven, 1988, p. 137-142.

conforment toujours en grec à l'usage de ne mentionner que le patronyme¹⁸.

De fait, les Phéniciens sont soucieux d'écrire dans chaque langue selon les formules en usage. Ainsi les inscriptions funéraires phéniciennes sont volontiers à la première personne, comme si le défunt se présentait lui-même, et commencent par le pronom 'NK *anuki* « moi ». C'est déjà le cas pour l'épithaphe du roi de Sidon Tabnit, au début de l'époque perse¹⁹. Plusieurs épithapes sont ainsi à la première personne en phénicien, mais à la troisième en grec. L'expression est la même dans l'inscription d'Asept, trouvée au Pirée²⁰, et dans celle d'Athènes gravée sur une stèle à la mémoire d'Antipatros l'Ascalonite²¹. Autres types de variante entre les deux versions : l'épithaphe d'Artemidoros/Abdtanit (CIS I.116)²² commence par l'expression « Stèle du souvenir parmi les vivants » MŠBT SKR BḤYM et, au début d'une des épithapes de Démétrias de Thessalie, est écrit MŠBT QBRY 'NK²³ « Stèle de mon tombeau, moi... » : dans les deux cas, la formule grecque contient juste le nom du défunt, son patronyme et son ethnique.

L'inscription de Cos²⁴ porte également le grec en tête, mais malgré son mauvais état de conservation, le phénicien apparaît clairement plus riche en information : mention de l'objet de la dédicace, ainsi qu'une précision sur le financement.

18. C'est aussi le cas dans la première bilingue de Rhodes (voir *supra* n. 14) et dans la bilingue de Malte, dans laquelle les dédicants en grec ne donnent que le nom de leur père, mais remontent jusqu'à leur grand-père en phénicien.

19. E. Renan, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1887, p. 182-183 ; RÉS 1202 ; KAI 13 : 'NK TBNT KHN 'ŠTRT MLK ŠDNM BN 'ŠMN'ZR KHN 'ŠTRT MLK ŠDNM ŠKB B'RN Z « Moi Tabnit, prêtre d'Ashtart, roi des Sidoniens, fils d'Eshmunazor, prêtre d'Ashtard, roi des Sidoniens, je suis couché dans ce sarcophage ».

20. CIS I.119 : 'NK 'SPT BT 'ŠMNŠLM ŠDNT 'Š YṬN' LY YTNBL BN 'ŠMNŠLḤ RBKHNM 'LM NRGL (« Je suis Asept, fille d'Eshmunšillem, Sidonienne ; ce qu'a érigé pour moi Yatonbal, fils d'Eshmunšalah, chef des prêtres du dieu Nergal ») / ΑΣΕΠΤ ΕΣΥΜΣΕΛΗΜΟΥ ΣΙΔΩΝΙΑ.

21. CIS I. 115 : 'NK ŠM- BN 'BD'ŠTRT 'ŠQLNY 'Š YṬN'T 'NK D'MŠLḤ BN D'MHN' ŠDNY (« Je suis Shema, fils d'Abdashtart, Ascalonite ; ce que j'ai érigé moi Do'msaloh, fils de Do'mḥanno, Sidonien ») / ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ ΑΦΡΟΔΙΣΙΟΥ ΑΣΚΑΛΙ... ΔΟΜΣΑΛΩΣ ΔΟΜΑΝΩ ΣΙΔΩΝΙΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕ. Bibliographie sur cette inscription *supra* n. 8.

22. Sur les différentes modalités d'adaptation par les Phéniciens de leurs noms propres en grec, voir M.-G. Amadasi-Guzzo et C. Bonnet, « Anthroponymes phéniciens et anthroponymes grecs : remarques sur leur correspondances », *Studi epigrafici e linguistici* 8, 1991, p. 1-21 et Fr. Briquel Chatonnet, « Quelques remarques sur l'onomastique des Phéniciens d'après les inscriptions grecques », *Actes du III^e congrès international d'Études phéniciennes et puniques, Tunis 1991*, Tunis, 1995, t. I, p. 203-210.

23. N° 31. Bibliographie *supra* n. 14.

24. Bibliographie *supra* n. 9.

Texte grec

AΦΡΟ]ΔΙΤΗΙ ΙΑΡΥΣΑΤΟ	[À Aphro]dite a dédié
...ΤΙΜΟΣ ΑΒΔΑΛΩΝΥΜΟΥ	[Dio]timos, fils d'Abdalonim
ΣΙΔ]ΩΝΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ	roi de [Sid]on
ΥΠ]ΕΡ ΤΩΝ ΠΛΕΟYΝΤΩΝ	[po]ur les navigateurs

Texte phénicien

LRBTY L ŠTRT P'LT T'L [...] Z '[NK]-[
 BN MLK 'BD'LNM MLK ŠDNM 'L HY K[L MLHM ?]
 'Š----- 'L KL MŠ'T 'ŠMN LN [

À ma dame à Ashtart j'ai fait ce T'L (monument maritime) moi XXX
 fils du roi Abdalonim, roi des Sidoniens, pour le salut de to[us les
 navigateurs]

Qui (?)pour (?) toutes les taxes qui appartient à Eshmoun

Le cas extrême est celui de l'inscription honorifique du Pirée²⁵. Le texte phénicien sur 8 lignes suit un formulaire conforme à celui des honneurs rendus à Athènes à un bienfaiteur de la communauté : décision d'offrir une couronne d'or dont le prix est précisé, en reconnaissance pour un service rendu, en l'occurrence la construction d'un téménos du temple au dieu de la communauté ; précisions sur l'origine des fonds et les responsables de l'opération ; décision d'inscrire une stèle affichant aux yeux de tous cet honneur rendu. Il s'agit donc bien d'un décret honorifique de type grec, mais en phénicien. En dessous, le texte grec se résume à quatre mots. Nous avons montré avec M.-Fr. Baslez²⁶ que cette inscription a été composée à partir des minutes d'une délibération en phénicien, même si elle repose sur un modèle grec. Les responsables qui ont fait graver la stèle n'ont pas jugé utile d'afficher tous ces détails pour le public hellénophone, il lui suffisait de savoir qui honorait et qui était

25. E. Renan, « Stèle punique du Pirée », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 12-13. Id., « Inscription phénicienne et grecque découverte au Pirée », *Revue archéologique* 3^e série, XI, 1888, p. 5-7 et pl. II-III. J. Halévy, « Note sur l'inscription phénicienne du Pirée », *Revue des Études juives* 16, 1888, p. 140-144. S. Reinach, « Note sur l'inscription phénicienne du Pirée », *Revue des Études juives* 16, 1888, p. 275-277. Ph. Berger, « Décret honorifique de la communauté phénicienne du Pirée », *Mémoires de la société de linguistique* 16, 1889, p. 381-390. G. Hoffman, « Über einige Phönikische Inschriften », *Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* 36, 1889, p. 3-20. RÉS 1215. KAI 60. J. Teixidor, « L'assemblée législative en Phénicie d'après les inscriptions », *Syria* 57, 1980, p. 453-464. M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, « Un exemple d'intégration phénicienne au monde grec : les Sidoniens au Pirée à la fin du IV^e siècle », *Atti del II congresso internazionale di Studi fenici e punici*, volume 1, Rome, 1991, p. 229-240. *Cat. Louvre*, p. 156-157.

26. M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, « De l'oral à l'écrit : le bilinguisme des Phéniciens en Grèce », dans *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Cl. Baurain, C. Bonnet, V. Krings (éd.), (Collection d'études classiques 6), Liège-Namur, 1991, p. 371-386. J. Friedrich, W. Röllig, *Phönizisch-punische Grammatik, 3. Auflage neu bearbeitet von M. G. Amadasi Guzzo*, Roma, Istituto Pontificio Biblico, 1999, § 327, p. 231-232.

honoré. Les Sidoniens du Pirée ont adopté les usages athéniens et sa mise en scène et en mots, mais à destination interne exclusive.

Texte phénicien

1. BYM 4 LMRZH BŠT 14 L'M ŠDN TM BD ŠDNYM BN 'SPT L'TR
2. 'YT ŠM'B'L BN MGN 'Š NŠ' HGW 'L BT 'LM W'L MBNT ḤŠR BT
'LM
3. 'TRT ḤRŠ BDRKNM 20 LMḤT KBN 'YT ḤŠR BT 'LM WP'L 'YT
KL
4. 'Š 'LTY MŠRT 'YT R'T Z LKTB H'DMM 'Š NŠ'M LN 'L BT
5. 'LM 'LT MŠBT ḤRŠ WYTN'Y B'RPT BT 'LM 'N 'Š LKNT GW
6. 'RB 'LT MŠBT Z YŠ'N BKSP 'LM B'LŠDN DRKMNM 20 LMḤT
7. LKN YD' ḤŠDNYM KYD' HGW LŠLM ḤLPT 'YT 'DMM 'Š P'L
8. MŠRT 'T PN GW

Le 4^e jour (de la fête) du marzeaḥ, en l'an 14 (de l'ère) du peuple de Sidon, il a été décidé par les Sidoniens en assemblée de couronner Shema'ba'al, fils de Magon, qui est le chef de la communauté, préposé au temple et à la construction du parvis du temple d'une couronne d'or de 20 dariques éprouvées, parce qu'il a construit le parvis du temple et qu'il a fait tout le service auquel il était préposé. (A été décidé en outre) que les hommes qui sont nos chefs préposés au temple écriront cette décision sur une stèle gravée et qu'ils l'érigent dans le portique du temple aux yeux des gens, et que la communauté nommera un garant pour cette stèle ; les citoyens de Sidon prendront dans le trésor du dieu (ou on prendra dans le trésor du dieu Ba'al de Sidon) 20 drachmes éprouvées.

Ainsi les Sidoniens sauront que la communauté sait payer de retour les hommes qui ont accompli un service devant la communauté.

Texte grec

TO KOINON TΩN ΣΙΔΩΝΙΩΝ
ΔΙΟΠΕΙΘΗΝ ΣΙΔΩΝΙΟΝ

La communauté des Sidoniens
à Diopeithès le Sidonien.

Ainsi il semble bien que dans à peu près tous ces textes, la version phénicienne est première et représente le texte source. La version grecque intervient dans un second temps, souvent plus ramassée. Mais il ne s'agit pas pour autant en général d'un résumé, plutôt de l'adaptation aux codes grecs. Seule l'inscription du Pirée présente des versions d'ampleur tout à fait inégales, et un simple résumé en grec. Pourtant le texte phénicien de cette inscription lui-même montre à quel point les Sidoniens du Pirée étaient intégrés aux modes de sociabilité de la cité grecque. À l'inverse, la stèle funéraire d'Antipatros l'Ascalonite présente l'originalité d'avoir d'une part l'épigramme bilingue, d'autre part une épigramme en grec, rappelant

les circonstances au cours desquelles le défunt a trouvé la mort. L'épithaphe est signée de Do^omsaloḥ, fils de Do^omḥanno, un Phénicien, sans doute auteur de cette poésie en grec, un signe évident d'hellénisation.

Les inscriptions bilingues sont également un moyen de se mettre en scène, d'afficher une image. Celle-ci doit être le plus lisse possible, le moins exotique, pour faciliter l'intégration, et probablement le commerce. L'adaptation des noms propres à un répertoire grec en est un des éléments et rares sont les cas où leur nom phénicien est seulement transcrit, comme celui d'Asept, fille d'Ešmunšillem à Athènes. Les Phéniciens ont donc ainsi souvent un double nom, dont l'un puisé dans le répertoire anthroponymique grec selon un principe d'équivalence phonétique ou sémantique que j'ai eu l'occasion d'étudier ailleurs²⁷. Ils privilégient les noms théophores, beaucoup plus courants chez les Phéniciens de Grèce que chez les Grecs eux-mêmes : Šema^oba'al (« Ba'al a écouté ») devient ainsi Diopeithès, Abdtanit ou « serviteur de Tanit » prend le nom d'Artemidoros, Abdšamaš (« serviteur du [dieu] Soleil ») se fait appeler Héliodoros. Meḥodeš et Benḥudeš, anthroponymes évoquant la nouvelle lune, deviennent l'un et l'autre Noumenios. Ces « traductions » sont une des sources les plus importantes pour connaître l'équivalence entre les divinités et l'*interpretatio graeca* des divinités phéniciennes. Dans d'autres cas, le lien est plus lâche. À Démétrias de Thessalie, Abday fils d'Abdalonim devient en grec Démétrios fils de Iéronymos. Dans la bilingue de Malte, les anthroponymes théophores en Osiris (Abdosir et Osiršamar) des deux frères gardent seulement en partie une saveur égyptisante en devenant Dionysios et Sarapion.

Le même souci d'intégration est visible dans l'adaptation des théonymes dans les dédicaces. Celle du fils du roi Abdalonim de Sidon est à l'intention d'Ashtart en phénicien, d'Aphrodite en grec. Les Tyriens qui ont offert un double cippe en ex-voto à Malte²⁸ connaissaient le nom donné par les Grecs au dieu Milquart de Tyr, Héraclès le fondateur.

27. Fr. Briquel Chatonnet, « Quelques remarques sur l'onomastique des Phéniciens d'après les inscriptions grecques », *Actes du III^e congrès international d'Études phéniciennes et puniques, Tunis 1991*, Tunis, 1995, t. I, p. 203-210.

28. CIS I. 122 et 122 bis. KAI 47. ICO Malte 1 et 1 bis. M. Szynger, *Annuaire de l'EPHE IV^e section, 1974-1975*, p. 191-199. L'un des deux cippes a été offert par le grand-maître des chevaliers de Malte à Louis XVI en hommage au déchiffrement de l'abbé Barthélémy, et se trouve au Louvre. L'autre est au musée de La Valette.

Texte phénicien

1. L'DNN LMLQRT B'L ŠR ʾŠ NDR À notre Seigneur à Milqart, maître de Tyr, ce qu'a voué (qu'ont voué)
2. ʾBDK ʾBD'SR W'HY ʾSRŠMR ton (tes ?) serviteur 'Abdosir et son (mon ?) frère Osirshamar
3. ŠN BN ʾSRŠMR BN ʾBD'SR KŠM' tous deux fils de Osirshamar, fils de 'Abdosir, car il a entendu
4. QLM YBRKM leur voix, qu'il les bénisse.

Texte grec

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΟΙ Dionysios et Sarapion, les (fils de)
 ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ Sarapion, Tyriens
 ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ à Héraclès archéète.

Cette inscription permet également d'apprécier la connaissance qu'ont les Phéniciens de la forme de tels ex-voto. La version phénicienne suit l'ordre habituel des termes, avec le nom de la divinité dédicataire en tête, l'usage du verbe *nador*, et la formule finale mentionnant le bienfait reçu et appelant la bénédiction du dieu. Les milliers de stèles du tophet de Carthage suivent notamment ce même schéma. La formule grecque est plus ramassée et le nom du dieu est à la fin. On mesure ici, avec les noms propres humains et divins qui ne sont pas des transcriptions, le génie de l'abbé Barthélémy, membre de votre Compagnie, qui a fondé sur cette inscription son déchiffrement du phénicien²⁹.

J'ai volontairement laissé de côté les inscriptions du monde punique, qui se situent dans un contexte historico-culturel différent. Mais on pourrait noter le même phénomène en Sardaigne dans la trilingue de Paulo Gerrei³⁰ : la version punique est plus longue que les dédicaces en latin ou grec et ajoute le poids de l'autel de bronze offert, la date de la dédicace et la formule habituelle d'ex-voto et de bénédiction. La bilingue de Pyrgi³¹, en punique et en étrusque, ne permet pas de véritable comparaison, l'étrusque étant largement non

29. Abbé Barthélémy, « Réflexions sur quelques monuments phéniciens, et sur les alphabets qui en résultent, lu publiquement à l'assemblée publique du 12 avril 1758 », *Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1758, p. 405-427. Fr. Briquel Chatonnet, « L'abbé Barthélémy, déchiffreur du palmyrénien et du phénicien », *Histoires de déchiffrements. Les écritures du Proche-Orient à l'Égée*, B. Lion et C. Michel (dir.), Paris, Errance, 2009, p. 173-185.

30. CIS I.143. KAI 66. M.-G. Guzzo-Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente* (ICO), (Studi semitici 28), Roma, 1967, p. 91-93 : Sardegna 9.

31. G. Garbini, « L'iscrizione punica. Scavi nel santuario etrusco di Pyrgi. Relazione preliminare della settima campagna, 1964, e scoperta di tre lamine d'oro inscritte in etrusco e punico », *Archeologia Classica* 16, 1964, p. 66-76. KAI 277. ICO Appendice 2. M. Delcor, « Une inscription bilingue étrusco-punique récemment découverte à Pyrgi, son importance religieuse », *Le Muséon* 81, 1968, p. 241-254. J. C. L. Gibson, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*, vol. 3, *Phoenician Inscriptions*, Oxford, 1982, n° 42 (avec bibliographie).

déchiffré. Mais on peut noter là encore qu'il ne s'agit pas de deux textes identiques : l'étrusque est deux fois plus long et forme sans doute le texte de base, puisque les lamelles furent offertes par un roi de Caere. Là c'est le roi étrusque qui, dans le cadre d'une alliance, fait une démarche vers la culture punique.

Toutes ces inscriptions phénico-grecques présentent donc, à des degrés divers, un témoignage sur l'intégration des Phéniciens qui va dans le même sens. Aux IV^e et III^e siècles, et peut-être le II^e siècle, si on admet cette date tardive pour la bilingue de Malte, les Phéniciens présents dans le monde grec ou en Méditerranée conservent l'habitude d'écrire en phénicien, mais ajoutent souvent une version grecque à leurs inscriptions, même si elles sont courtes et d'usage privé. Ces versions grecques sont résumées, mais surtout parfaitement conformes aux usages grecs.

L'inscription d'Arados présente une situation bien différente. Sa première publication par Raphaël Savignac date de 1916³² : le savant dominicain l'avait alors vue dans la collection du lieutenant de vaisseau Albert Trabaud, qui remplissait les fonctions de gouverneur de l'île de Rouad où les troupes françaises avaient débarqué le 1^{er} septembre 1915, soit trois ans avant la fin de la guerre, la chute de l'Empire ottoman et le retrait des troupes turques de Syrie. Le lieutenant Trabaud la tenait d'un habitant de l'île, chez qui elle était « depuis un certain temps ». Sa situation d'origine est donc inconnue, comme le contexte archéologique de sa découverte. En théorie, elle aurait même pu provenir de la terre ferme. Mais vu la belle taille et le poids du bloc, le fait qu'il ne présente pas de décoration ou de qualité esthétique particulière et que l'île est à plus de 2 km de Tartous, on ne voit guère ce qui aurait pu pousser à l'y transporter : les blocs ne manquent pas sur cet îlot où Strabon parle d'une ligne de constructions à plusieurs étages, comme un petit Manhattan de l'époque³³. Après sa publication dans la *Revue biblique* pendant la première guerre mondiale, le bloc est entré au Louvre en 1921, sans que l'information en soit diffusée ou publiée. Il a donc longtemps été considéré comme perdu et, encore en 1970, Jean-Paul Rey-Coquais l'a republié d'après la photo de Savignac³⁴. Ce n'est

32. R. Savignac, « Une visite à l'île de Rouad », *Revue biblique* 13, p. 565-592.

33. Strabon XVI, 753 : « elle s'est trouvée si peuplée jusqu'à présent qu'on y habite des maisons à nombreux étages » (trad. J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine*, Bibliothèque archéologique et historique XCVII, Paris, 1974, p. 10-11).

34. J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, tome VII : *Arados et régions voisines*, Bibliothèque archéologique et historique LXXXIX, Paris, 1970, n° 4000.

que dans le cadre de l'inventaire des monuments phéniciens entrepris autour du projet de catalogue coordonné par Eric Gubel que le monument a été identifié dans les réserves du Louvre et que j'ai pu en reprendre l'examen autoptique, en obtenir de bonnes photos (fig. 1, 2 et 3) par l'intermédiaire d'Élisabeth Fontan, que je remercie ici, et en prendre un estampage (fig. 4), qui m'ont permis une nouvelle étude³⁵.

Ce bloc de calcaire de 23 × 42 × 50 cm était probablement une base supportant un objet : la face supérieure comprend une mortaise à peu près cubique de 9 cm de profondeur, destinée à recevoir un goujon ou un tenon support de pilier³⁶. L'inscription est sur la face avant du socle, le grec se trouvant ici en premier sur trois lignes, suivies de deux lignes de phénicien : elle célèbre l'offrande de l'objet érigé. Ce qui reste de l'inscription grecque est lu ainsi :

ανερ...
 ἱεροποιοῦ, γυμνασιαρχῶν τὸ ἐλσ'
 ἔτος, Ἑρμεῖ Ἡρακλεῖ

traduit ainsi par Jean-Paul Rey-Coquais :

« ... fils.... Commissaire aux affaires sacrées, étant gymnasiarque en l'an 235, à Hermès et Héraklès ».

L'inscription phénicienne est en très mauvais état également et peu de signes sont clairement lisibles dans la première ligne. La seconde est un peu plus claire. J'ai pu proposer la lecture suivante (fig. 5) :

ʕŠTRTHWT TMNM . Y . . . Lʕ/B . . . T . R/BS(?) BN ʕBD . . MW . . . B BN
 ʕŠTRT . . T QDŠ LʕRM... LMLQRT BŠT ΣΛΕ LBNT

Ce mauvais état de conservation ne permet pas de comparer les données des deux versions pour apprécier les données se trouvant dans l'une et pas dans l'autre. Mais on doit noter en premier lieu que la graphie de l'inscription phénicienne présente des caractères peu classiques : ainsi le *ʕayin* est rectangulaire, avec même une petite hampe, au lieu de la forme ronde qu'il avait gardée depuis la plus haute époque. Il pourrait ici être confondu avec un *daleth*.

35. Fr. Briquel Chatonnet, « À propos de l'inscription bilingue d'Arados », *Actes du VII^e congrès international des Études phéniciennes et puniques, Hammamet novembre 2009*, Tunis, sous presse.

36. Plutôt qu'une statue comme je l'ai suggéré dans l'article mentionné à la ligne précédente. Je remercie Annie Caubet pour cette précision.



FIG. 1.

L'inscription commence par un nom propre 'Ashtarṯut ou 'Ashtarṯawat, un théophore en Ashtar, non attesté ailleurs, formé sur le verbe HYȜ « vivre »³⁷. Dans la séquence qui suit, on relève deux fois le syntagme BN, ce qui implique que l'on avait la généalogie du dédicant jusqu'à la troisième génération, ce qui est courant en phénicien, comme nous venons de le voir. Entre le nom du dédicant et celui de son père, le nombre de signes est assez long, ce qui signifie probablement que sa fonction ou un titre était indiqué³⁸. Mais ceci reste très conjectural.

La fin de l'inscription est plus claire. Le verbe QDŠ « consacrer » se lit clairement et est précédé d'un espace blanc. Il n'a donc pas de préfixe. Il faut certainement supposer une forme dérivée *piel*, mais il est à noter que celle-ci n'est pas attestée jusqu'à présent en phénicien, qui exprime toujours la notion de consécration par un *yiphil*,

37. F. L. Benz, *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions. A Catalogue, Grammatical Study and Glossary of Elements*, Studia Pohl 8, Roma, 1972, p. 308 : le verbe est à la 3^e personne du féminin, à l'accompli *piel*, qui pourrait ici avoir un sens factitif : « 'Ashtar a fait vivre, a donné la vie ». Construction analogue pour le nom du roi Yehawmilik de Byblos (CIS I.1. KAI 10. TSSI n° 25, p. 93-99. *Cat. Louvre*, n° 48).

38. Discussion dans Fr. Biquel Chatonnet, sous presse (*supra* n. 35).

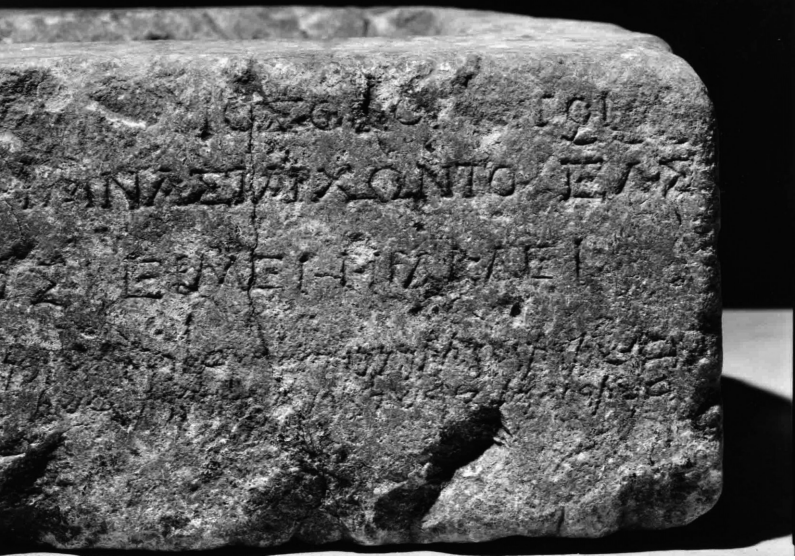


FIG. 2.



FIG. 3.

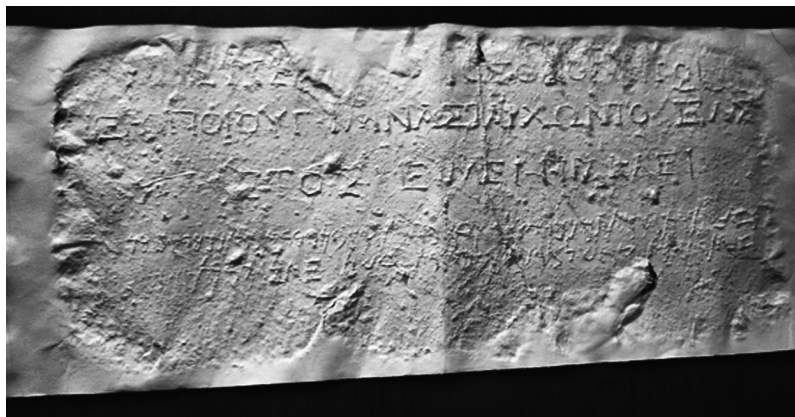


FIG. 4.

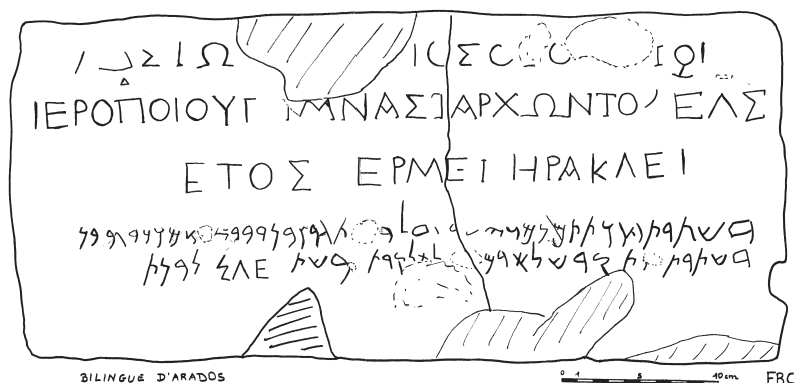


FIG. 5.

qui suppose la présence d'un préfixe *yod*. Le *piel* étant cependant attesté en hébreu avec le même sens, son emploi ici n'a rien d'étonnant, les langues étant très proches. On doit pourtant noter que le verbe lui-même est en fait très rarement attesté en phénicien dans de telles inscriptions, et seulement à Chypre, à Lapethos, pour la consécration d'un autel dans l'inscription Lapethos 1, et de diverses offrandes en Lapethos 2³⁹. Il est aussi employé de rares fois en néopunique, notamment dans quelques inscriptions de Libye, pour

39. KAI 43. TSSI n° 36, p. 134-141.

la consécration d'autels ou de bâtiments religieux. La formule n'est pas habituelle pour l'offrande d'objets votifs. De plus, on doit remarquer ici l'absence de complément d'objet direct indiquant quel est l'objet consacré : le verbe est employé à l'absolu et le nom du dédicataire, précédé de la préposition L « à », suit directement.

Viennent ensuite les noms des deux divinités dédicataires de l'offrande, Hermès et Milqart. Ce dernier⁴⁰ était, nous l'avons déjà vu à propos de l'inscription de Tyr, l'équivalent d'Héraclès. Hermès et Héraclès étaient les dieux associés au gymnase et, malgré les lacunes, l'inscription grecque permet sans doute de voir que le dédicant remplissait la fonction de gymnasiarque. C'est donc dans le cadre de l'institution du gymnase, si ce n'est dans le bâtiment même, que cette offrande a été faite. Mais cela implique que la dédicace est ici bien faite à Héraclès et que Milqart n'en est que la traduction ou l'interprétation. L'équivalence joue en sens contraire par rapport à ce que nous avons noté dans l'inscription de Malte. Tandis que chez les Phéniciens en monde grec, les dédicaces sont bien faites à Milqart, les dédicants ayant adopté l'équivalence déjà exposée par Hérodote avec Héraclès, ici nous sommes clairement devant un cas d'*interpretatio phœnicia* d'un dieu grec. Le nom de l'autre dieu, Hermès, est seulement transcrit en phénicien. Soulignons aussi qu'une inscription phénicienne mettrait plus naturellement le nom des dieux dédicataires en tête de l'inscription, avant celui du dédicant. Nous l'avons vu ainsi dans la bilingue de Malte, où l'ordre était renversé par rapport au texte grec.

L'inscription s'achève par la date. On lit BŠT « en l'an » selon la formule habituelle mais le chiffre, ΣΛΕ, 235, est très curieusement en caractères grecs à l'intérieur de la ligne phénicienne, et écrit de gauche à droite, comme dans la version grecque au-dessus. Quant à l'expression finale, elle pose aussi question. Plutôt que MBNT « depuis la construction », selon la lecture proposée par Savignac, il me semble qu'il faut lire LBNT, la préposition L suivie d'un substantif formé sur la racine BNY « construire ». L est la préposition employée pour introduire l'ère de référence d'une date, que ce soit un règne, LMKY⁴¹, ou une ère de ville. Mais justement, l'expression courante dans ce dernier cas, L°M, qui renvoie au peuple de la ville

40. C. Bonnet, *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, (Studia Phœnicia 8), Leuven-Namur, 1988.

41. Inscription d'Eshmunazor, l.1 par ex : BŠNT 'SR W'RB' 14 LMLKY MLK 'ŠMN'ZR MLK ŠDNM « en la quatorzième (14) année du règne du roi Eshmunazor, roi des Sidoniens » (Cat. Louvre n° 94).

(L^ˆM ŠDN, « en l'an xx du peuple de Sidon », ou ŠR « de Tyr », ou QRTḤDŠT « de Carthage », ou GWL « de Gaulos (Gozzo) ») et qui a été bien étudiée par M. Szyner⁴², n'est pas utilisée ici. La racine BNY « construire » pourrait ici être utilisée pour évoquer de façon plus abstraite la « fondation » d'Arados en tant que cité au début de l'époque hellénistique, puisqu'il s'agit bien ici de l'ère d'Arados. Certes, le mot « fondation » n'est pas employé dans les formules de datation dans les inscriptions grecques. Mais on connaît dans le vocabulaire des chroniques l'expression ἀπὸ κτίσεως, utilisée pour désigner précisément cette réalité. Si cette lecture et cette interprétation sont admises, cela signifie que le rédacteur du texte a cherché à copier une expression grecque, et qu'il ne connaissait plus, ou n'a pas voulu employer, l'expression courante en phénicien L^ˆM.

Cette inscription, toute lacunaire qu'elle soit, présente donc un cas bien différent des autres. On voit clairement que le texte grec est premier, qu'elle a été pensée en grec puis traduite et adaptée en phénicien, mais en gardant l'ordre des mots et quelques expressions démarquées du grec. Le formulaire propre au phénicien pour ce genre de dédicace n'était plus maîtrisé par celui qui a composé le texte.

Lorsque l'inscription d'Arados est apparue, on a pu établir le parallèle avec d'autres inscriptions phéniciennes, bilingues ou non, que l'on attribuait à la même époque tardive. Une inscription datant du règne d'Auguste n'avait donc rien pour étonner : on pouvait l'insérer dans le même contexte que l'inscription de Tartous, le cippe de Sidon, les inscriptions de Byblos et de Délos⁴³, etc. sans compter la datation tardive qui avait été donnée à l'inscription du Pirée lors de son invention, puisqu'on l'attribuait au début du 1^{er} siècle avant J.-C.⁴⁴

Les recherches récentes ont montré que ces inscriptions sont nettement plus anciennes qu'on ne le croyait. Comme nous venons de le voir, la plus grande partie des inscriptions phéniciennes ou phénico-grecques de l'âge hellénistique sont contemporaines de la conquête d'Alexandre ou de peu postérieures. L'inscription du Pirée est à dater, comme je l'ai dit, en 320-19 avant J.-C.⁴⁵ La dédicace sur le cippe de Sidon date de la fin du IV^e siècle ou du tout début du III^e

42. M. Szyner, « L'assemblée du peuple dans les cités puniques d'après les témoignages épigraphiques », *Semitica* 25, 1975, p. 47-68.

43. R. Dussaud, « Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine », *Syria* 6, 1925, p. 269-273, pl. XXXIII-XXXIV.

44. E. Renan, « Stèle punique du Pirée », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888, p. 12-13.

45. M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, art. cité (*supra* n. 25).

puisque son auteur a probablement été le second de Philoclès dans ses fonctions en Méditerranée, selon l'étude que j'ai faite avec Catherine Apicella⁴⁶. Les caractéristiques épigraphiques de l'inscription de l'autel de Byblos la rapprochent des autres inscriptions d'époque hellénistique et une datation à l'époque romaine n'est plus envisagée⁴⁷. M.-Fr. Baslez et moi-même avons montré que la bilingue de Délos, qui semblait très proche de l'épigraphe de l'autel de Byblos, est à dater entre 166 et 156 avant J.-C., d'après l'éponyme mentionné⁴⁸. Quant à l'inscription dite de Tartous ou « première aradienne » par référence à la bilingue d'Arados, mais qui provient probablement de Tell Ghamqé, la paléographie amène à la dater du III^e siècle⁴⁹. À part la bilingue d'Arwad, aucune inscription phénicienne d'Orient ne peut être située plus tard que le second siècle⁵⁰ et la dernière inscription datée l'est de 132 avant J.-C.⁵¹. La bilingue d'Arwad est donc postérieure d'un siècle par rapport à cette dernière.

Or le contexte dans lequel elle a été produite est le plus improbable pour une inscription aussi tardive. Que l'on ait continué à faire des dédicaces en phénicien dans des sanctuaires dédiés à des divinités phéniciennes, comme à Oum el-'Amed, est logique et en quelque sorte naturel : les religions traditionnelles peuvent servir de conservatoire culturel. Mais l'inscription d'Arwad, dédiée aux dieux du gymnase par quelqu'un qui était peut-être gymnasiarque, ressort d'un tout autre contexte. Le gymnase était un haut-lieu de l'hellé-

46. C. Apicella et Fr. Briquel Chatonnet, « Réflexions à propos de l'inscription d'Abdmiskar », dans *D'Ougarit à Jérusalem. Mélanges en l'honneur de Pierre Bordreuil*, C. Roche (éd.), (Orient et Méditerranée 2), Paris, 2008, p. 177-182. L'étude paléographique va dans le même sens.

47. Voir J. Starcky, « Une inscription phénicienne de Byblos », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* XLV, 1969, p. 259-273, spéc. p. 260. J. B. Peckham (*The Development of the Late Phoenician Scripts*, Harvard Semitic Series XX, Cambridge [Mass.], 1968, p. 44-45 et 54) la date après la série de monnaies de 'yn'l, soit après le IV^e siècle et dit simplement que la datation à l'époque romaine de R. Dussaud nécessite une sévère révision. Dans ses tableaux, il la situe au III^e-II^e siècle. É. Puech, « Remarques sur quelques inscriptions phéniciennes de Byblos », *Rivista di Studi Fenici* 9, 1981, p. 153-168, spéc. p. 163 reprend cette inscription mais ne se prononce pas sur la date.

48. *Supra* n. 13.

49. R. Dussaud, « Voyage en Syrie (octobre-novembre 1896). Notes archéologiques », *Revue archéologique*, III^e série, t. XXX, 1897, p. 305-357. *Cat. Louvre*, n^o 27, p. 43.

50. À part elle, les dernières sont sans doute l'inscription de Malte (*Cat. Louvre*, n^o 178, p. 158), celle de Délos (M.-Fr. Baslez et Fr. Briquel Chatonnet, art. cité *supra* n. 13), et une partie des inscriptions d'Oum el-'Amed (M. Dunand et R. Duru, *Oumm el-'Amed. Une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, République Libanaise, ministère de l'Éducation nationale, Direction générale des Antiquités, Études et Documents d'archéologie tome IV, Paris, 1962, p. 181-184).

51. *Cat. Louvre* n^o 144, p. 137-138. C. Apicella et Fr. Briquel Chatonnet, « District ou domaine : à propos de deux inscriptions phéniciennes d'époque hellénistique », *Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Rey-Coquais, Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth* 60, 2007, p. 155-164.

nisme, et un symbole de l'insertion dans la culture hellénique, comme Bickerman l'a montré à propos d'une inscription de Sidon⁵². La construction d'un gymnase à Jérusalem (1 Mac 1,14) est un signe de l'abandon de la tradition et sa fréquentation marque la séparation dans le monde juif entre hellénistes et judaïsants. Le gymnase est typiquement le lieu où on attendrait que l'écrit soit uniquement en grec, d'autant plus que les Phéniciens avaient adopté depuis longtemps l'usage du grec⁵³.

La bilingue d'Arwad se distingue donc clairement des autres plus anciennes. La maladresse de l'écriture comme de la langue, l'influence nette d'un formulaire grec, montrent que l'usage du phénicien pour les inscriptions n'était plus familier, même dans une cité phénicienne, à la veille de notre ère. Mais son auteur a choisi de la graver là même où la culture hellénique s'affichait avec le plus de force. Ce n'est pas un usage traditionnel dans un sanctuaire reculé mais une manifestation de nationalisme phénicien et d'attachement à une culture qui disparaissait ou même avait disparu⁵⁴. L'inscription affirme une identité phénicienne, mais elle témoigne en même temps du fait que la langue phénicienne n'était sans doute déjà plus guère écrite, ni même utilisée. Il y a un peu plus de vingt ans, alors que je cherchais à situer le moment où le phénicien était sorti d'usage en Orient⁵⁵, il m'avait semblé que cette inscription marquait le dernier témoignage d'une pratique du phénicien, qui aurait disparu au tournant de notre ère. Cette bilingue me semble maintenant plutôt être le témoignage d'une langue qui n'était déjà plus parlée ou au moins écrite couramment.

On voit donc dans ce corpus deux situations bien différentes. Les inscriptions du monde grec auxquelles on peut ajouter celle de Malte montrent une population phénicienne encore bien ancrée dans sa langue et dans sa culture, qui s'attache à l'écrire et la maîtrise bien. Les inscriptions phéniciennes suivent les modèles traditionnels dans l'ordonnement des formules et la phraséologie. Le texte de base est manifestement le phénicien. En même temps, cette population est largement intégrée au monde méditerranéen. L'adoption de noms

52. E. J. Bickerman, « Sur une inscription grecque de Sidon », dans *Mélanges syriens offerts à René Dussaud* I, Paris, 1939, p. 91-99, spéc. 96-97 à propos de l'inscription en l'honneur de Diotimos, offerte par Sidon pour sa victoire aux jeux Néméens.

53. F. G. Millar, « The Phoenician Cities : A Case Study of Hellenization », *Proceedings of the Cambridge Philosophical Society* 209, 1983, p. 55-81.

54. Fr. Briquel Chatonnet, « Les derniers témoignages sur la langue phénicienne en Orient », *Rivista di Studi Fenici* 19, 1991, p. 3-21.

55. *Ibid.*

grecs, sans doute pour faciliter les rapports sociaux et commerciaux, la connaissance des codes de l'*interpretatio graeca* des noms divins phéniciens, l'usage de traditions honorifiques et des procédures grecques, même mises par écrit en phénicien, sont un témoignage de parfaite adaptation aux codes de la koinè grecque. Les commanditaires de ces inscriptions sont à l'aise dans l'un et l'autre monde et se revendiquent des deux. L'inscription de bilingues est un moyen un moyen d'afficher à la fois leur intégration à la sphère de l'hellénisme et leur fidélité à leurs origines phéniciennes. Elles s'étagent du IV^e au II^e siècle avant notre ère. Ensuite, elles disparaissent, comme les inscriptions en seul phénicien. L'écrit des Phéniciens d'Orient en Méditerranée est alors purement de langue grecque.

Face à cet ensemble bien homogène, l'inscription d'Arados reflète une situation opposée. Elle n'est pas seulement la plus tardive et la seule bilingue provenant de Phénicie. Malgré son très mauvais état de conservation et le fait que le texte ne peut être complètement déchiffré, il semble bien que le texte de base soit cette fois le grec, comme le montre tant l'ordre des éléments dans la dédicace que l'usage d'une formule de datation grecque. Plus que dans la suite des inscriptions phénico-grecques, cette dédicace s'inscrit dans l'ambiance de l'empire romain. À Palmyre, cité de l'empire, on peut comprendre la conservation de l'araméen dans des dédicaces votives ou des inscriptions funéraires. C'est plus étonnant pour des inscriptions honorifiques destinées à l'affichage public ou dans des textes à valeur administrative. Dans le contexte d'une cité, l'écriture en palmyrénien d'inscriptions en l'honneur des bienfaiteurs de la cité ou du célèbre tarif, qui est un document d'octroi, pose question. L'inscription d'Arados pourrait être rapprochée de certaines inscriptions palmyréniennes honorifiques bilingues, où le vocabulaire institutionnel, *boulè*, *démos*, est simplement transcrit du grec⁵⁶. Manifestement, l'usage du phénicien n'a plus ici valeur d'usage mais purement symbolique et traditionnaliste. Cette inscription présente aussi tous les traits qu'avait bien mis en valeur M. Szynger

56. Fr. Briquel Chatonnet, « Palmyre, une cité pour les nomades », *Semitica* 43-44, 1995, p. 123-134.

57. M. Szynger, « Le bilinguisme en Afrique du Nord à l'époque romaine », *Mosaïque de langues, mosaïque culturelle. Le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien*, Fr. Briquel Chatonnet (éd.), Paris, Jean Maisonneuve, 1996, p. 197-210 (*Antiquités sémitiques* I) ; Id., « Nouvelles observations et nouvelles réflexions sur le bilinguisme punico-latin : langue de culture et langue d'usage », *Antiquités africaines* 38-39, 2002-2003, p. 275-280. Sur le vocabulaire utilisé dans ces inscriptions et la mise au point de périphrases pour désigner en palmyrénien ou punique les institutions du monde romain, voir M. G. Bertinelli Angeli, *Nomenclatura pubblica e sacra di Roma nelle epigrafi semitiche*, Genova, Istituto di storia antica e scienze ausiliare, 1970.

dans les inscriptions latino-puniques⁵⁷ : les Aradiens font partie du monde grec, et c'est sans doute plus dans une réaction de nationalisme culturel que cette dédicace aux dieux du gymnase est inscrite aussi en phénicien.

*
* *

Après cette communication, le Secrétaire perpétuel M. Michel ZINK donne lecture d'une note de M. Olivier PICARD, empêché.

À travers les inscriptions phénico-grecques, dont elle s'est affirmée par ses nombreuses publications une éminente spécialiste, ce n'est pas seulement du bilinguisme dont M^{me} Briquel Chatonnet nous offre un tableau magistral. C'est aussi une analyse très fine de la perception que des membres très avertis d'une culture avaient de l'autre. Graver une inscription ne se limitait pas à choisir un moyen pérenne d'éditer un texte écrit, c'était aussi, au travers de la dépense faite pour l'érection de la pierre, une manière d'inscrire un monument dans le paysage, comme l'indique expressément la stèle des Sidoniens du Pirée, qui transcrit en phénicien un décret composé selon des pratiques grecques et ne donne qu'un sommaire en grec : le texte « affiché aux yeux des gens » explique aux Sidoniens de passage l'histoire de leur temple dans une cité grecque. Trois cents ans plus tard, l'inscription du gymnase d'Arados, une institution grecque en pays phénicien, installe le grec en première place en lui donnant peut-être plus d'ampleur qu'au phénicien : M^{me} Briquel Chatonnet explique très heureusement le renversement qui est intervenu. Elle montre que les maladroites de ce « phénicien d'affichage » traduisent l'attachement sentimental de ces gens usant couramment du grec à leurs traditions nationales. Sa maîtrise des règles érudites de l'épigraphie tant phénicienne que grecque lui permet de restituer non seulement des textes, mais toute une société, ce qui est, somme toute, l'objectif de nos études.

Interviennent également le Président M. Jean-Pierre MAHÉ, MM. Christian ROBIN, Nicolas GRIMAL, Henri LAVAGNE, membres de l'Académie, M. Denis KNOEPFLER, associé étranger de l'Académie, ainsi que MM. Pierre Briant et Daniel Lévine, correspondants français de l'Académie.
